**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 73 (1922)

**Heft:** 12

Rubrik: Communications

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## COMMUNICATIONS.

# Les forêts de la Lettonie et la statistique.

Un grand homme, c'était sauf erreur Bismarck, n'a-t-il pas prétendu que parmi les trois moyens de mentir il fallait compter la statistique. C'était fort désobligeant pour ceux qui ont pour mission d'aligner des colonnes de chiffres et d'en extraire de savantes moyennes. C'était, en tout état de cause, exagéré.

Il n'en reste pas moins que la statistique n'est pas toujours l'Evangile. Il faut, pour la déguster, ne pas se débarrasser par trop d'un certain minimum de sens critique.

C'est ce que nous nous disions en apprenant par un article de *Viribus Unitis* (Varsovie), reproduit à la ronde par de nombreux journaux, que les forêts de la nouvelle république de la Lettonie recouvrent une superficie de 65.000 ha, soit le 29 % de son territoire. Ce pays aurait ainsi une étendue totale de 224.000 ha, soit approximativement celle du canton de St-Gall. J'avais vécu jusqu'ici dans la persuasion que la Lettonie, toute jeune république qu'elle soit, dépassait la Suisse entière en étendue. Faudrait-il en rabattre?

Mais Viribus Unitis nous dit, plus loin, que le rendement annuel de ces forêts est de 4.884.000 m³. Dame, voilà des forêts singulièrement riches et productives: 75 m³ de production par ha et par an! Quand je songe que les forêts suisses, qui en valent pourtant bien d'autres, produisent à peine 4 m³ par ha . . .

Comment sortir de ces perplexités? Est-ce qu'un imprimeur facétieux aurait escamoté un zéro? Ces forêts recouvrent-elles 650.000 ha et non pas 65.000 seulement? Dans ce cas, le rendement annuel serait de 7,5 m³ à l'ha. Pour des forêts aussi septentrionales, ce serait vraiment beaucoup.

En somme, je ne saurais décider si l'un seulement des chiffres est inexact, ou tous deux. Une rectification est bien désirable.

Quoi qu'il en soit, les journaux qui colportent de tels renseignements seraient bien inspirés de les éplucher d'un peu près, avant de les lancer dans la circulation. On verrait un peu plus clair dans le fatras des statistiques qui ont, n'est-il pas vrai, le but d'orienter le lecteur.

H. B.

# CHRONIQUE.

Confédération. Dans leur dernière session, les Chambres fédérales ont voté les crédits supplémentaires suivants, mis à la disposition de l'Inspection fédérale des forêts pour l'exercice de 1922: Subventions pour reboisements . . . . . . . . fr. 150.000 Subventions pour l'établissement de chemins forestiers " 1.000.000